

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 06810
Numéro SIREN : 792 194 615
Nom ou dénomination : 16 INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2020 sous le numéro de dépôt 25919



20200259192018

DATE DEPOT : 29/05/2020

N° DE DEPOT : 25919

N° GESTION : 2013B06810

N° SIREN : 792194615

DENOMINATION : 16 INVESTISSEMENT

ADRESSE : 49 rue de Boulainvilliers 75016 Paris

MILLESIME : 2018

03 JUIN 2020

Sous le N° :

25519

16 INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 Euros

Siège social : 49, rue de Boulainvilliers 75016 Paris

R.C.S Paris 792 194 615

SOCIETE SIMPLIFIEE PAR ACTIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 MAI 2019

A Paris 49, rue de Boulainvilliers 75016 Paris

Le 23 Mai 2019

A 9 heures

Est présente :

BENISTAND Françoise associée unique et Présidente de la Société 16 INVESTISSEMENT , société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 792 194 615 et dont le siège social est situé au 49, rue de Boulainvilliers, 75 016 Paris.

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

Puis le Président rappelle l'ordre du jour :

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 12 2018 PREMIERE DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 12 2018 DEUXIEME DECISION

Le Président met aux voix les résolutions inscrites à l'Ordre du jour.

PREMIERE DECISION :

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12 /2018

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et se soldant par une perte de 616 euros.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et l'impôt correspondant.

Cette résolution, mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION :

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12 /2018

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31/12 /2018 s'élevant à 616 euros au compte report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

Fait à PARIS

Le 23 mai 2019

En 3 exemplaires originaux.

Signature de l'Associé Unique agissant au nom et pour le compte de la société 16 INVESTISSEMENT, 49 rue de Boulainvilliers 75016 PARIS.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benistand', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Françoise BENISTAND

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime):

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SASU 16 INVESTISSEMENT SAS
Adresse du principal établissement	49 RUE DE BOULAINVILLIERS 75016 PARIS
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne Adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	LOCATION TERRAINS ET AUTRES BIENS IMMOBILIERS
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	---

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 28%	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit
2 - Plus-values		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres + valeurs imposables au taux de 19%
+ values à long terme imposables au taux de 19%		+ values à long terme imposables au taux de 0%	Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------	---	--------------------------

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé N°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
--	---

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C/C/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C-I-1):	<input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>
Nom et adresse :			
- du Comptable :	Indép.	Cabinet HOMA 6 rue Thénard 75005 PARIS	
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2018

Néant **H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1. Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même	
	- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3. Montant des prêts avancés et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4. Montant des autres distributions :		
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7. Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné cot.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants							

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	- MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
	- MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	- MVLT restant à reporter	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions		Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
	①		②		③	④
Immobilisations incorporelles :						
- Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	1 175	016	1 175		
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040		042			
(5) TOTAL I	044	1 175	048	1 175		
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances (2) clients et comptes rattachés	068	2 200	070		2 200	2 200
Créances autres (3)	072	480	074		480	330
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	9 637	086		9 637	8 403
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	12 317	098		12 317	10 933
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	13 492	112	1 175	12 317	10 933

PASSIF	31/12/2018		31/12/2017	
Capital social ou individuel	120	10 000		10 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131			
Report à nouveau	134	-1 878		-1 262
Résultat de l'exercice	136	123		-616
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	8 245		8 122
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	2 880		1 980
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	463	172	1 192
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	4 072		2 811
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	12 317		10 933

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise :		16 INVESTISSEMENT SAS				
I - IMMOBILISATIONS								
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale			
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations - Fonds commercial	400	402	404	406				
incorporelles - Autres	410	1 175	414	416	1 175			
I - Terrains	420	422	424	426				
m - Constructions	430	432	434	436				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446				
o - Installations générales	450	452	454	456				
c agencements divers	460	462	464	466				
o - Matériel de transport	470	472	474	476				
r - Autres immobilisations corporelles	480	482	484	486				
Immobilisations financières	490	492	494	496	1 175			
TOTAL	490	1 175	492	494	1 175			
II - AMORTISSEMENTS								
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations incorporelles	500	1 175	504	506	1 175			
I - Terrains	510	512	514	516				
m - Constructions	520	522	524	526				
m - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536				
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546				
c - Matériel de transport	550	552	554	556				
o - Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566				
TOTAL	570	1 175	572	576	1 175			
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)								
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
1	2	3	4	5	6	7	8	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL	596	585	597	599	597	597	599	

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : 16 INVESTISSEMENT SAS			
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	600	602	604	606	
Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607	
Autres provisions réglementées	610	612	614	616	
Provisions pour risques et charges	620	622	624	626	
Provisions pour dépréciation : Sur immobilisations	630	632	634	636	
Sur stocks et en cours	640	642	644	646	
Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656	
Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666	
TOTAL	680	682	684	686	
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises			
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710	715			
Constructions	720	725			
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			
Inst. générale, agencements, amén. div.	740	745			
Matériel de transport	750	755			
Autres immobilisations corporelles	760	765			
TOTAL	770	775			
II - DÉFICITS REPORTABLES			III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	1 878	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
	- Imputés	983	123	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
	- Reportables	984	1 755		
	- De l'exercice	860			
	Total des déficits restant à reporter	870	1 755		
VI - DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	370
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	8
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS	
Effectifs moyens du personnel :	376
	dont apprentis 657
	dont handicapés 651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
	TOTAL I 106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
	TOTAL II 144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	
Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
	TOTAL III 152
IV - Valeur ajoutée produite	
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III) 137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE	
Mono-établissement au sens de la CVAE	020 <input type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Effectifs au sens de la CVAE	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026
Période de référence	du au
Date de cessation	186

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

N° SIREN	792194615
Dénomination de l'entreprise	16 INVESTISSEMENT SAS
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 49 RUE DE BOULAINVILLIERS
	- Code postal 75016
	- Ville PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Adresse :	N° et voie			Pays	
	Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	Mme	Nom patronymique / Prénom	BENISTAND FRANCOISE		
Nom marital	MULLER	% de détention	100.00	Nb de parts ou d'actions	100
Naissance :	Date	12/06/1967	N° Département	12	Pays FR
	Commune	RODEZ			
Adresse :	N° et voie	65 RUE DES VIGNES			Pays FR
	Code postal	75016	Commune	PARIS	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
	Dont préfinancement
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2018

A. Identification du déclarant			
Forme juridique / Dénomination	SASU	16 INVESTISSEMENT SAS	
Complément de dénomination			
N° SIREN	792194615		
N° de Téléphone			
Adresse Mail	homa@fleuret.eu		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	49 RUE DE BOULAINVILLIERS	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	75016	PARIS
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6820B
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

B. Identification du Conseil			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse Mail			
J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP			

C. Régime Fiscal	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D. Périodes	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2018
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2018
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E. Monnaie	
Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2018

Charges à payer	Montant
Factures non parvenues	900

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant

N° SIREN	792194615	
Dénomination de l'entreprise	16 INVESTISSEMENT SAS	
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	49 RUE DE BOULAINVILLIERS
	- Code postal	75016
	- Ville	PARIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention							
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td rowspan="2">Adresse :</td> <td>N° et voie</td> <td></td> <td>Pays</td> </tr> <tr> <td>Code postal</td> <td>Commune</td> <td></td> </tr> </table>				Adresse :	N° et voie		Pays	Code postal	Commune	
Adresse :	N° et voie		Pays							
	Code postal	Commune								